



NDH Cameroun

RAPPORT D'ACTIVITES 2016



**NDH-
CAMEROUN**

32, Rue
Polyclinique
Bastos

BP 4063 Yaoundé-
Cameroun

Tél.: (237) 242 01
12 47/675 65 72
92

Email:
ndhcam@yahoo.fr
Site Web:
www.ndhcam.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAP I : NDH ET LA GOUVERNANCE LOCALE/DEMOCRATIE

- 1- Projet de renforcement de la participation des citoyens camerounais à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques de L'union Africaine (PROJET – SOTU)
- 2- Gouvernance des Fonds scolaires dans un contexte de décentralisation : Relance campagne plaidoyer pour la réforme du cadre légal et l'effectivité de la gratuité au Cameroun.

CHAP II : NDH ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

- 1- 16 jours d'activisme contre les Violences faites aux femmes au Cameroun
- 2- Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre 2016)

CHAP III : NDH ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME/ CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE L'ACCES A LA JUSTICE

- 1- Contribution à l'Amélioration de l'accès à la justice pénale
- 2- Accueil, assistance et accompagnement des victimes
- 3- Rencontre d'échanges sur des perspectives d'actions en faveur du cas de Madame Nang Bipang Sabine libérée après 17 ans de prison.
- 4- Visite de Amnesty International au service de protection
- 5- Conférence de presse de présentation du rapport d'Amnesty International sur la lutte contre Boko Haram au Cameroun

CHAP IV : IMPLICATION DANS LES ACTIVITES DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

- 1- Récapitulatif des activités externes au niveau local

CHAP VI : NDH DE L'INTERIEUR

1. Accueil des volontaires et des stagiaires
2. Elaboration d'un Memento méthodologique à l'usage du personnel de NDH- Cameroun en charge de la protection des droits humains
3. Amélioration et opérationnalisation du centre de documentation

LISTE DES ABREVIATIONS et ACRONYMES

ADDEC: Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun

APEE : Association des parents d'élèves et des enseignants

APHDAC : Association pour la promotion des droits de l'homme en Afrique Centrale

APRODAFIM : Association pour la promotion et la protection des droits humains et l'accompagnement des filles mères

CAJ : Charte Africaine de la jeunesse

CADEG : Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance

CADHP : Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples

CAMYOSFOP: Cameroon youth and student forum for peace

CNDHL : Commission Nationale des droits de l'homme et des libertés

CNRPH : Centre National e réhabilitation des personnes handicapées

CPFF : Centre de Promotion de la femme et de la Famille

CRTV : Cameroon radio and television

DIFI: Dignity first International

DMJ : Dynamique Mondiale des Jeunes

ECOSOCC: Economic Social and Cultural Council

ELECAM : Elections Cameroon

ESSTIC : Ecole supérieure des sciences et technologies de la Communication

FCIL : Fond Canadien d'Initiative Locale

FNUD : Fond des Nations Unies pour la Démocratie

GAPPH : Groupe d'Action pour la promotion des personnes Handicapées

HURICAP: Human Right Capacity program

IRIC: Institut des Relations Internationales du Cameroun

LTM TV: Lov Tom and Marthe television

MINJEC: Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique

MINFOP: Ministère de la formation professionnelle

MINREX : Ministère des relations extérieures

NDH-Cameroun: Nouveaux droits de l'Homme Cameroun

ONG: Organisation Non-gouvernementale

OSCs: Organisations de la Société Civile

RTS : Radio Tiéméni Siantou

STV : Spectrum Télévision

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UA: Union Africaine

UCAC: Université Catholique d'Afrique Centrale

UY II: Université de Yaoundé II

WILPF: Women International League for Peace and Freedom



INTRODUCTION

L'année 2016 marque les dix-neuf ans d'activisme de Nouveaux Droits de l'Homme-Cameroun (NDH-Cameroun) dans la promotion, la protection et la défense des droits humains partout où ils sont bafoués au Cameroun. En effet, outre la constance dans la promotion des droits humains, l'accompagnement et l'assistance des victimes des violations des droits humains, NDH-Cameroun a principalement œuvré pour le renforcement de la participation des citoyens camerounais à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'Union Africaine.

Cette initiative avait pour but de favoriser une meilleure appropriation des instruments de l'Union Africaine (UA) par les citoyens camerounais et partant, de suivre et tenir responsable le Cameroun des engagements pris en ratifiant la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) en 2012 et la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ) en 2010.

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs acteurs au rang desquels les organismes internationaux, les services centraux, les services décentralisés, les organisations de la société civile nationales et internationales, les médias et les jeunes ont été mobilisés à travers des activités diverses et variées. De même, plusieurs organisations de la société civile, journalistes et jeunes ont été formés sur les mécanismes juridiques et politiques africains de protection des droits humains, pendant les ateliers et les causeries éducatives organisées par NDH-Cameroun.

Par ailleurs, ce projet a permis de créer des Plate-forme opérationnelles des organisations de la société civile, des jeunes, des journalistes, des para juristes, etc. qui ont à leur manière contribué à l'atteinte des objectifs et résultats escomptés.

Dans le domaine spécifique de la protection des droits humains, NDH-Cameroun a entrepris deux grandes actions d'envergure. Il s'agit du Projet d'amélioration de l'accès à la justice pénale d'une part et de l'accueil, l'assistance et l'accompagnement des victimes d'autre part. Ce projet nous a permis d'assurer notre mandat d'assistance et d'accompagnement des personnes privées de liberté ; mais surtout de dénoncer les violations et les atteintes à la dignité humaine dans la procédure pénale au Cameroun.

De même, l'année 2016 a été pleine d'enseignements et d'expériences nouvelles pour NDH-Cameroun qui a participé à des rencontres aussi bien nationales qu'internationales. Ceci dans le but de renforcer son professionnalisme et contribuer au lobbying et plaidoyer international pour plus de protection des droits de l'homme partout où ils sont bafoués.

Cependant, il faut relever que les activités ne se sont pas déroulées sans difficultés. Celles-ci ont varié selon les auteurs et les enjeux qu'elles impliquaient. Nous ne manquerons pas de souligner la grande menace qu'a fait peser sur NDH-Cameroun la banque Afriland First bank qui a bloqué les fonds de l'organisation pour de « soupçons de financement du terrorisme ». Heureusement qu'il y a encore des juges prêts à faire bien leur travail quand les conditions le permettent. Mais il reste nécessaire pour NDH-Cameroun et ses multiples partenaires de redoubler davantage d'efforts pour garantir aux citoyens l'accès à leurs droits.

Ce rapport présente donc les réalisations et résultats de NDH-Cameroun en 2016. Ces réalisations ont été menées et les résultats obtenus, non seulement grâce aux appuis multiformes des partenaires mais, aussi à l'engagement des Volontaires qui forment le staff de NDH-Cameroun à différents niveaux. Qu'il me soit permis de le remercier de tous pour leur inestimable contribution.

Cyrille Rolande BECHON

CHAPITRE : I
NDH ET LA GOUVERNANCE
LOCALE/DEMOCRATIE

RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS CAMEROUNAIS A L'ELABORATION, LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE L'UNION AFRICAINE (PROJET – SOTU)

Coalition panafricaine de la société civile, le projet SOTU a été mise en œuvre au Cameroun par NDH afin de militer en faveur de la ratification et la mise en œuvre des instruments juridiques de l'Union Africaine et de sensibiliser les populations sur le contenu de ces conventions. A cette occasion, plusieurs activités ont constitué ce projet.

I. Contexte du projet SOTU

C'est en mars 2009 à Addis-Abeba que les organisations de la société civile ont fondé une coalition panafricaine de la société civile : SOTU (Etat de l'Union). Cette coalition milite en faveur de la signature, la ratification, et la mise en œuvre des principaux instruments juridiques de l'UA.

C'est alors comme Membre de cette coalition, que NDH a assuré pour la première fois la mise en œuvre de ce programme au Cameroun. Conformément à ses missions et vu les réalités conjoncturelles et structurelles du Cameroun de focaliser son action sur deux instruments majeurs de l'UA à savoir : la Charte Africaine de la Démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) et la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ). Le projet SOTU milite alors pour une Afrique tirée par ses citoyens à travers le programme la voix des citoyens camerounais.

II. Objectifs du projet SOTU

Le projet SOTU présente un double objectif aussi bien général que spécifique. De manière générale, il vise à engager les citoyens camerounais à suivre et tenir responsable le gouvernement du Cameroun des engagements par lui homologué en ratifiant les instruments juridiques et politiques de l'UA relatifs à la gouvernance démocratique, aux droits économiques et sociaux et, de manière spécifique, le projet SOTU visait à 3 principaux objectifs à savoir :

- ⇒ Favoriser une meilleure appropriation de l'UA et de ses instruments par les citoyens du Cameroun ;
- ⇒ Amener le gouvernement du Cameroun à ratifier, implémenter et vulgariser les instruments de l'UA ;
- ⇒ Et renforcer l'implication des OSCs dans la mise en œuvre des instruments de l'UA.

III. Activités menées

Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de ce projet :

1- L'organisation d'un Atelier de validation du rapport de conformité de l'Etat du Cameroun aux instruments juridiques et politiques de l'Union Africaine



Cet Atelier qui s'est tenu à Yaoundé du 26 au 27 Mai 2016 a été organisé par le Cabinet d'étude Futur 'Afrique Consulting pour le compte de NDH-Cameroun, en présence de 29 acteurs socio-politiques composés des représentants de l'administration centrale, de la société civile, des avocats et des journalistes.

Objectifs : Analyser de manière critique le draft du rapport de conformité produit afin d’y apporter des recommandations pour son amélioration.

A cet effet, quatre groupes de travail avec des thèmes spécifiques ont été constitué :

- Le Groupe spécial 1 : Droits socio-économiques et autres instruments (santé-agriculture, etc.) avec pour superviseur le Dr FOGUE coordonnateur de l’association « Positive Génération » ;
- Le Groupe spécial 2 : Droits de la femme, enfant avec pour superviseur Mme Cyrille Bechon Directrice Exécutive de NDH- Cameroun ;
- Le Groupe spécial 3 : Droit des jeunes (CAJ), avec pour superviseur Dr MBeyap Enseignant-chercheur en droit ;
- Le Groupe spécial 4 : Droits civiques et politiques (CADEG), avec pour superviseur Me Simh Avocat au Barreau du Cameroun.

La restitution en plénière des différents groupes a permis de valider et d’amender le draft du rapport d’étude ayant servis de base pour la production du document final de l’étude.

Résultats: des recommandations issues des acteurs compétents sont disponibles en vue d’une amélioration de la qualité du rapport de conformité ; le rapport est validé par des acteurs des différents départements ministériel et autres experts.

2- Réalisation d’une campagne de lobbying et plaidoyer pour la mise en œuvre des instruments juridiques de l’UA à savoir la CAJ, la CADEG et le protocole de Maputo au Cameroun

Objectif :

Cette campagne visait à porter auprès des décideurs publics, des propositions pour améliorer la mise en œuvre des instruments juridiques de l’UA au Cameroun. A cet effet, deux policesbriefs ont été produits : le premier sur l’adoption d’un mécanisme national de coordination et de suivi/évaluation de la mise en œuvre des instruments de l’Union Africaine au Cameroun et le second sur la mise en œuvre du Protocole de Maputo au Cameroun.

N°	Acteurs	Résultats
1	Ministère de la Jeunesse et Education Civique (MINJEC)	- Partenariat du MINJEC pour le forum du 11 Avril sur la mise en œuvre de la CAJ au Cameroun - Participation active du MINJEC lors du forum national de concertation et campagne des « 10 Jours pour l’Afrique » : réalisation des exposés et discours
2	Ministère de la Formation Professionnelle et de l’Emploi (MINEFOP)	- Réception d’un avis favorable du Ministre pour l’implication du MINEFOP dans la mise en œuvre des activités du projet
3	Elections Cameroon (ELECAM)	- Participation active dans la campagne « 10 Jours pour l’Afrique » : animation d’un stand ELECAM lors de la foire exposition pour l’enregistrement des électeurs
4	Commission Nationale des Droits de l’Homme et des Libertés (CNDHL)	- Partenariat de la CNDHL pour la campagne « 10 Jours pour l’Afrique »
5	PNG	- Participation active aux différentes activités
6	Mairie Yaoundé 1	- Participation active aux différentes activités

7	Ambassade du Tchad	- Implication active dans la campagne « 10 Jours pour l'Afrique » : animation d'un stand, discours et groupe de danse culturelle
8	Ambassade de Tunisie	- Implication active dans la campagne « 10 Jours pour l'Afrique »

Déroulement :

Le plaidoyer a consisté essentiellement en de diverses rencontres avec différents acteurs publics et para publics. La stratégie a consisté à multiplier des rencontres avec différents acteurs en vue de leur implication dans le cadre du projet SOTU. Il en est ressortit ce qui suit :

3- La formation des défenseurs des droits humains, leaders d'OSC, des cadres de l'administration centrale et des paras juristes sur les mécanismes africains de protection des droits de l'homme

Le projet SOTU a permis de former plusieurs acteurs socio-politiques issus des 10 régions du Cameroun à l'occasion des Ateliers de renforcement de leurs capacités. L'approche méthodologique adoptée au cours de ces différentes formations était participative et comprenait à la fois des échanges directs et ouverts en plénière, des exposés et des travaux en groupe. Plusieurs ateliers ont alors été organisés dans la ville de Yaoundé, Douala, N'Gaoundéré et de Bafoussam.

4- Atelier interrégional de Bafoussam sur la formation des paras juristes sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits de l'homme

Déroulement de l'Atelier

La rencontre s'est déroulée les 29 et 30 Janvier 2016, en présence de 59 participants représentant le Ministère des affaires sociales, les Organisations de la Société Civile, les médias, les juristes, les Experts en droits de l'homme et les étudiants en provenance des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Objectifs : outiller les leaders d'OSC sur l'UA et sur le rôle qu'ils doivent jouer afin que cette institution supra nationale devienne effectivement une **institution des peuples**

➤ **Sujets d'enseignements :**



- « la Protection des droits des citoyens dans le code de procédure pénale, de l'enquête préliminaire à la détention ».
- « les frais de justice, le déroulement du procès pénal et la contrainte par corps. »
- « Engagement citoyen pour une bonne utilisation des instruments de l'Union Africaine ratifiés par le Cameroun. Comprendre la CADEG et la CAJ dans l'expérience SOTU »
 - « Les voies de recours en matière de violation des droits de l'homme. Justice et juridictions au niveau international et régional ».

Résultats obtenus

- 59 paras juristes ont été formés sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits de l'homme



- un **Comité de Suivi** régional des paras juristes à été constitué: Groupe chargé de coordonner les activités de protection des victimes au sein des communautés respectives et d'assurer le relais auprès du service de protection de NDH Cameroun.

5- Atelier national de formation des leaders d'OSCs sur les mécanismes africains de protection des droits de l'homme

Déroulement

Du 22 au 24 février 2016, 29 leaders d'OSCs soucieux d'améliorer leurs capacités en matière de protection des droits de l'homme sont venues des dix régions du Cameroun pour une session de formation à Yaoundé- Hôtel Felydac.

➤ Sujets d'enseignement

- La première session qui portait sur le thème **la protection internationale des droits et les engagements du Cameroun**. Elle était présidée par Mr Philippe Nanga, Président de l'organisation « *Un Monde Avenir* ». à cet effet, 2 communications ont été présentée parmi lesquelles :
 - Un exposé présenté par Mr Cabral Libih sur **l'enjeu de l'internationalisation et de**

Vue d'ensemble de la salle pendant les sessions de Formation



l'appropriation de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de Gouvernance dans le contexte camerounais.

- Et un autre exposé présenté par le Dr Hilaire Kamga, sur **le système international et régional de protection des droits de l'Homme**.

Ces communications ont permis aux participants de comprendre le cadre général dans lequel s'inscrit les traités et Protocole de l'UA et leur pertinence pour le Cameroun. Pendant les échanges, les participants sont revenus sur l'actualité camerounaise pour se demander comment assurer l'effectivité de ces instruments au Cameroun.

- Présenté par le Président de l'organisation « *goodwill Cameroun* », la deuxième session de la journée portait sur **les OSC et l'assistance aux victimes de violation des droits de l'Homme au niveau national et Africain**. A cet effet, Cette session a été marquée par des exposés du :

- Dr Hilaire Kamga qui a entretenu les participants sur **les OSC et la Cour Africaine des droits de l'Homme et des peuples**. Cet exposé a permis aux participants d'être édifiés sur la Cour Africaine notamment en ce qui concerne son rôle, son mécanisme de fonctionnement, ses conditions de saisines et les diverses voies de recours disponibles pour les OSC et individus.

- Ainsi que l'exposé fait par M. Mboumegne Serges sur la question de l'assistance des victimes par les OSC en faisant une présentation du **Guide méthodologique d'intervention des OSCs sur l'assistance judiciaire au Cameroun**. Ce guide a été amendé et amélioré par les participants à la suite de la restitution en plénière des groupes de travaux constitués à cet effet. Les travaux en

groupes sur la Charte Africaine, sur la proposition d'un plan d'action et sur la Déclaration finale, ont été organisés

- Présidée par le Dr Hilaire Kamga, cette troisième session consistait essentiellement en la création et en l'opérationnalisation de la plateforme des OSC « *Mon Union Africaine* ».

Au cours de cette session, trois groupes de travaux sur la Charte Africaine, sur la proposition d'un plan d'action d'opérationnalisation de la plateforme et sur la Déclaration finale de cette plateforme ont été mis en place.

Résultats obtenus

- 29 leaders d'OSC sont renforcé leurs capacités sur les mécanismes Africains de protection des droits de l'homme ;
- un guide méthodologique d'intervention des OSCs sur l'assistance judiciaire au Cameroun a été présenté, amendé et amélioré par les participants
- Une Plateforme des OSCs dénommée« Mon Union Africaine » a été créé et opérationnalisée. En effet, quelques mois après sa création, les membres de cette plateforme ont entrepris diverses actions récapitulées dans le tableau ci-dessous :

N°	Domaines d'intervention	Intitulés de l'action	Dates et lieux	Résultats
1	Plaidoyer	Endossement en tant que plateforme d'un document Plaidoyer pour une gestion républicaine, patriotique, objective, axée sur les résultats et impacts du plan triennal "spécial jeunes"	Février 2016	-Le document plaidoyer est effectif pour une diffusion auprès des institutions cibles
	Formation et sensibilisation	Rencontre d'échanges et de partage entre l'Association APRODHFIM (membre de la plateforme) et l'équipe de coordination du bureau sous -région de question de sécurité et religieuses antenne septentrional du Cameroun	23 mars 2016	-Vulgarisation du projet auprès des universitaires
		Sensibilisation des leaders d'organisations de la région du Nord-Ouest par l'Association « Dignity First International » (DIFI)	Du 25 Mars au 10 Avril	-Outils de sensibilisation (brochures sur la CAJ et CADEG calendriers distribués à 16 organisations -Mise en place du réseau des organisations « Mon Union Africaine » de la région du NO
		Atelier d'imprégnation des paras juristes de l'ouest-Cameroun sur la saisine des mécanismes de l'union africaine	29 Mai 2016	-Outils de sensibilisation (brochures sur la CAJ et CADEG calendriers distribués, -25 paras juristes de la région formés sur les mécanismes de saisine.
2	Visibilité de la plateforme	Mise en place de la plateforme virtuelle MonUnion Africaine (https://www.facebook.com/groups/845674825542423/?fref=ts)		Plateforme Virtuelle de la plateforme disponible

6- Atelier pluri régional de formation des leaders d'OSCs sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits de l'homme - Douala

Déroulement

Organisé du 15 au 16 avril 2016 au Centre spirituel de Bonamoussadi à Douala, cet Atelier a regroupé 35 personnes au rang desquels le Représentant du Gouverneur de la Région du Littoral, la Directrice de WIILF et point focal Littoral de la Coalition « Mon Union Africaine », les experts en droits de l'homme et les leaders d'OSCs des régions du Littoral et du Sud-Ouest.

Sujets d'enseignement

- De la justiciabilité de l'administration dans le contentieux de la responsabilité administrative dans le système juridique camerounais, Dr Essomba
- Le système international et régional de protection des Droits de l'Homme »présenté par le Dr Hilaire Kamga.
- Comprendre la Charte Africaine sur la Démocratie, les Elections et la Gouvernance et l'enjeu de son internalisation et de son appropriation dans le contexte camerounais ».
- Comprendre la Charte Africaine de la Jeunesse et l'enjeu de son internalisation et de son appropriation dans le contexte camerounais ».
- « La Stratégie de plaidoyer et de lobbying pour une meilleure internalisation de la CAJ et de la CADEG au Cameroun, et pour une meilleure utilisation des mécanismes de l'UA par les OSC »présentée par Mme Sylvie Ndongmo qui a recommandé aux OSCs d'adopter des stratégies de plaidoyer et de lobbying pour une meilleure portée de leurs actions.

Les travaux de cet Atelier de formation se sont poursuivis par la constitution séance tenante de 03 groupes de travaux notamment :



Participants pendant les travaux en groupes

Le groupe de travail sur le **Projet de plaidoyer pour deux droits protégés par la CAJ**, le groupe de travail sur le **Projet de plaidoyer pour deux droits protégés par la CADEG** et, le groupe de travail sur la **Déclaration appelant le Président de la République à faire la Déclaration prévue pour le Protocole**.

Pendant la restitution des travaux, plusieurs recommandations pertinentes ont été formulées.

Résultats atteints

- La création et l'opérationnalisation du Comité Régional de la plateforme des OSCs « Mon Union Africaine ».
- les capacités de 35 leaders des OSCs participants à l'atelier de Douala ont été renforcées sur les mécanismes africains et nationaux de protection des droits de l'homme.

Photo de famille de tous les participants tenant en main leurs certificats de fin de formation



7- Atelier plurirégional de la formation des OSC sur les mécanismes africains et nationaux de protection des droits de l'homme N'Gaoundéré

Déroulement

Cet Atelier s'est tenu du 22 au 23 avril 2016 à N'Gaoundéré, en présence de 51 acteurs socio-politiques en l'occurrence, du représentants du Sous-préfet de N'Gaoundéré 1^{er}; des représentants des Délégations régionales des Ministères de l'Education de Base, de la Jeunesse et de l'Education Civique, de la Promotion de la Femme et de la Famille ; des représentants de la Cour d'appel de l'Adamaoua, du Tribunal de grande instance de N'Gaoundéré ; des médias et des leaders d'OSCs des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.



➤ **Sujets d'enseignement**

- « Comprendre la CADEG et l'enjeu de son internalisation et de son appropriation dans le contexte camerounais » *exposé par le Dr Hilaire Kamga*

- « Les mécanismes nationaux et internationaux de protection et de défense des

droits de l'Homme : Comment utiliser ces mécanismes pour défendre et protéger les droits contenus dans la CAJ et la CADEG » *dont l'exposé a été fait par le Dr Hilaire Kamga*

- « De la Justiciabilité de l'administration dans le contentieux de la responsabilité administrative dans le système juridique Camerounais » a été effectuée par le Magistrat **Gilbert Alex TON**.

Ensuite, 03 groupes de travaux ont été constitués : le premier sur l'exemple de plaider pour la mise en œuvre de l'article 43 de la CADEG ; le second sur le plaider sur 02 droits protégés par la CADEG et le troisième sur les stratégies de réseautage régional autour de l'UA. La restitution en plénière a permis aux uns et aux autres de formuler des recommandations pour l'amélioration des rendus.

Résultats obtenus

- 30 leaders d'OSCs ont été formés et leur capacités ont été renforcées sur les mécanismes africains et nationaux de protection des droits de l'homme,

- Les membres du *Comité régional "My African Union"* ont été présentés et installés.



8- Atelier de formation des journalistes sur les instruments de l'UA

Déroulement

L'atelier de formation des journalistes venus de plusieurs Régions du Cameroun sur les instruments de l'UA s'est déroulé du 16 au 18 mars 2016 au Centre spirituel de Bonamoussadi à Douala, en présence du représentant du Délégué régionale de la communication, du Représentant du Délégué régional d'ELECAM, de la représentante du Sous-préfet de Douala 5^{ème}, des journalistes et des membres de la plateforme des OSCs « Mon Union Africaine ».



Discours du représentant du délégué régional de la communication

➤ **Sujets d'enseignements**

- Les « Enjeux, conséquences et perspectives de l'adhésion du Cameroun aux instruments juridiques contraignants de l'Union Africaine : de l'engagement du camerounais en question sous le prisme de la CADEG » présentés par le Dr Atangana E.J. Louis.
- « Le système international et régional de protection des droits de l'Homme » présenté par le Dr Hilaire Kamga
- « La commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples : interaction avec les médias, fonctionnement et sort des décisions » présentée par le coordonnateur de la plateforme des OSC Mon Union Africaine
- Les thèmes « L'ECOSOC de l'UA et la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples » et « Comprendre la Charte Africaine de la Jeunesse et l'enjeu de son internalisation et de son appropriation dans le contexte camerounais » tous deux présentés par Mr Eugène Ngalim, *head of the Peace and Security Cluster of the Economic, Social and Cultural Council ECOSOCC of the AU* et directeur de l'association CAMYOSFOP.
- « Enjeux et perspectives d'un Réseau des journalistes pour l'Union Africaine en vue du respect des engagements du Cameroun auprès de l'UA et lancement de la Campagne « Mon Union Africaine » présenté par Mme Cyrille Rolande Bechon.
- « Comprendre la CADEG et l'enjeu de son internalisation et de son appropriation dans le contexte camerounais » et « comprendre la Cour Africaine des droits de l'Homme et des Peuples et les perspectives pour les citoyens Africains » présenté par le Dr Hilaire Kamga.

L'autre temps fort de cet Atelier a été marqué par **le lancement du concours de la meilleure production journalistique dans le cadre du projet SOTU** qui a été coordonné par Mme Diane Ngamo. A cet effet, des groupes de travaux ont été constitués.

Sur les thématiques suivantes: la charte du réseau des journalistes Mon Union Africaine, le prix pour la meilleure production journalistique et la déclaration finale de l'atelier de formation.

Résultats obtenus

- 40 journalistes ont été formés sur les instruments de l'UA (CAJ et CADEG), leurs connaissances ont été améliorées,
- 01 Réseau des Journalistes « Mon Union Africaine » à été formé avec pour mission de mettre sur pieds un cadre de partage, d'échanges et de travail, de faciliter une appropriation des instruments de l'UA par les médias camerounais, et de vulgariser dans le cadre de leurs missions lesdits instruments afin d'informer et susciter une prise de conscience collective du grand public.
- 01 projet de la charte du réseau de journaliste a été adopté
- 01 coordinatrice Nationale du réseau a été élue



9- Organisation du Forum national de la jeunesse sur la mise en œuvre de la CAJ au Cameroun

Ce Forum se voulait un cadre de réflexion sur la mise en œuvre de la CAJ au Cameroun depuis la date de sa ratification

Objectifs

Il était spécifiquement question pour les participants de:

- Renforcer leurs capacités pour une utilisation efficace de la CAJ;
- Faire un état de l'implémentation de la CAJ sur tout l'ensemble du territoire national ;
- Adopter des recommandations pertinentes pour une amélioration du niveau de performance de la CAJ au Cameroun ;
- S'organiser pour porter les recommandations adoptées auprès des autorités compétentes.

Déroulement

Le Forum National des jeunes sur la mise en œuvre de la CAJ au Cameroun s'est déroulé à Yaoundé en date du 11 Avril 2016 en présence de 66 participants, notamment les représentants des organisations des jeunes des dix régions du pays, les représentants des autorités nationales, le représentant de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, les élus locaux, ainsi que divers experts des problématiques concernant les droits des jeunes en rapport avec les mécanismes de l'Union Africaine.

➤ **Sujets d'enseignement**

- Comprendre la CAJ : historique de mise en œuvre, évolution et contenu présenté par Mme Bechon Cyrille Rolande ;
- La Charte Africaine de la Jeunesse et renforcement du leadership des jeunes en Afrique présenté par Mr Tamoifo
- la mise en œuvre de la CAJ au Cameroun : round-up sur les efforts du gouvernement du Cameroun et activités du MINJEC en la matière.



- La mise en œuvre de la CAJ dans la commune de Yaoundé Ier présenté par le représentant du Maire de cette Commune
- Les modes de défense des droits consacrés dans la CAJ : contours, mécanismes, et stratégies» avec pour interlocuteur le Dr Hilaire Kamga.

Au cours de ces sessions, 04 groupes de travaux ont été formés avec les thèmes suivants: Projet de plaidoyer sur les droits civils et politiques des jeunes ; Projet de plaidoyer sur les droits économiques, sociaux et culturels des jeunes ; Projet de plaidoyer pour la représentation institutionnelle des jeunes ; Projet de Charte de la Coalition de la jeunesse camerounaise pour l'Union Africaine.



Résultats obtenus

- Vulgarisation de la CAJ auprès de 40 jeunes leaders Camerounais en vue de sa meilleure utilisation et l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Validation et Mise sur pied et opérationnalisation de la coalition des jeunes « Mon Union Africaine » ;

10- L'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens camerounais sur leurs droits et les obligations du Cameroun consacrés par les instruments juridiques de l'UA ratifiés par le Cameroun (CAJ et CADEG).

Après la formation des leaders et défenseurs des OSCs de défense des droits de l'homme, il était important de sensibiliser les citoyens sur leurs droits et les obligations du Cameroun en ce qui concerne la mise en œuvre de la CAJ et de la CADEG. Au travers d'une importante campagne médiatique.

Objectif de l'activité: informer et éduquer les citoyens sur le projet SOTU, les instruments de l'UA et les engagements du Cameroun à travers différents moyens : médias, campagne directe

a- Le Lancement de la campagne médiatique

De novembre 2015 à juin 2016, la visibilité des activités du projet SOTU a été marquée par le lancement d'une forte campagne médiatique. Cette campagne a principalement consisté en la diffusion des activités, la diffusion des interviews, des passages de la Directrice Exécutive et du staff de NDH dans les médias

Au terme de cette campagne médiatique, NDH a pu effectuer une évaluation des activités entreprises :

1. Emissions télé

Médias télé	Programmes des émissions	Jours	Horaires	Langues	date de passage	Thématique traitées
CANAL 2	Un jour un événement	Vendredi	11h30-12h	Français	01 avril	Concours de production d'un dessin et/ou d'un scénario sur le niveau d'implémentation de la CADEG et la CAJ par le Cameroun
EQUINOX	Le journal	Lundi	20 h 30-	Français	11 avril	Forum national sur la mise en œuvre de la CAJ et la CADEG
VISION 4	Le journal	Lundi	20 h 30	Français	11 avril	Forum national sur la mise en œuvre de la CAJ et la CADEG
CANAL 2	Crawl (bande annonce)			Français	1,2 4 avril	concours national de la meilleure planche de 2dessin et/ou du meilleur scénario production d'une bande dessinée
EQUINOX	Débat		20 h 30 ; 21 h 30	Français	13 avril	Sur les traités internationaux ratifiés par le Cameroun, le projet SOTU
CANAL 2	Le journal	Mercredi Jeudi	19 h45, 6h, 8 h et 12 h	Français	25 et 26 mai	Marche sportive, journée de l'Afrique et 10 jours pour l'Afrique
CANAL 2	Un jour un événement	Vendredi	11h-12h	Français	26 mai	10 jours pour l'Afrique et journée internationale de l'Afrique
EQUINOX	Le journal	Lundi	20 h	Français	25 mai	Mis en avant l'opération épervier et la commission africain des droits de l'homme
VISION 4	Le journal	Lundi	20 h, 6 h, 8 h, 12 h	Français	25 mai	Résumé de la conférence de presse et fait une économie du programme
VISION 4	Le journal			Français	31 mai	
EQUINOX	Le journal		20 h	Français	3 juin – 6 juin	Mis en avant la ratification de la charte
LTM	Le journal		20 h	Français	3 juin – 6 juin	
Canal 24	Le journal		20 h	bilingue	3 juin – 6 juin	Compte rendu de la journée du 3 juin
CANAL 2	Diffusion spots publicitaires. TV (AFRICA NIHGT SHOW)			Français		Compte rendu de la journée du 3 juin

2. Emissions radios

Noms support	Interventions	Horaire		Langue	Date de diffusion	Thématique
RTS		Lundi	18h – 18 h 30	Français	11 avril	Forum national sur la mise en œuvre de la CAJ et la CADEG
RTS	Intervention de la directrice	jeudi	11h – 11h 30	Français	27 mai	l'économie des 10jours pour l'Afrique
	Le journal	jeudi	18h – 18 h 30	Français	31 mai	Forum de concertation,10 jours pour l'Afrique
	Le journal	Lundi	18h – 18 h 30	Français	3 juin	Lancement campagne mon UA
FM 94	Intervention du Staff de NDH	De lundi - samedi		Français	23 avril – 3 juin	Parler des activités du projet mise en œuvre dans le cadre du SOTU au Cameroun
Radio centre					25 mai au 3 juin	
Kalak FM	Le journal (Intervention du Président des Etudiants de l'IRIC)	Mercredi jeudi vendredi	Français (6 min 19 s)	25 mai	25 mai	Journée Internationale de l'Afrique

3. Presse écrite

Support	Périodicité	Titre	Audience	Date de parution	Briefing du contenu
Sans détour	hebdomadaire	Un forum national sur sa mise œuvre au Cameroun page 2	2000	11 avril	Annonce
Emergence	Quotidien	Les libertés d'expression en danger au Cameroun page 3	5000	01 avril	Effectivité de la CADEG au Cameroun
Emergence	Quotidien	La responsabilité attendue de la jeunesse page 2	5000	07 avril	Annonce
Ouest Echo		Les journalistes appelés à contribution page 12	3000	05 avril	Formation des journalistes pour une meilleure utilisation des mécanismes de l'UA.
Mutation	Quotidien	Le Cameroun mauvais élève page 7	5000	Vendredi 27 mai	Mise en avant des textes que le Cameroun ratifier et ne met pas en application

Le Quotidien de l'économie	Quotidien	Nouveaux Droits de l'Homme lance la campagne « 10 jours pour l'Afrique » page 7	5000	26 mai	L'économie des 10 dix de la célébration de l'Union Africaine
Sans détour	hebdomadaire	« Le Cameroun est champion en ratification des chartes » page 7	2000	30 mai	Mise en avant des textes que le Cameroun ratifier et ne met pas en application
Sans détour	hebdomadaire	« 10 jours pour l'Afrique » Apothéose sur la première édition page 7	2000	Lundi 06 juin	L'économie de la journée de lancement de la campagne mon Union Africaine
La Nouvelle expression	Quotidien	Nouveaux Droits de l'Homme célèbre l'Union Africaine page 6	5000	Mercredi 08 juin	La peine à l'application des textes ratifiés et met l'accent sur
Tribune d'Afrique	Hebdomadaire panafricain d'information	Dix jours pour célébrer l'Afrique page 4	2000	Mercredi 08 juin	Commémore la naissance de l'Union Africaine tout en faisant l'économie des 10 dix jours pour l'Afrique

4. Presse cybernétique

Nom du Site	1. Titre de l'article	Lien internet	Briefing du contenu
hurinews.com	2. Cameroun : engagement international : comprendre le projet SOTU	http://hurinews.com/camerounengagementalinternational-comprendre-le-projet-sotu/ ; 6 juin 2016	Une économie des 10 jours pour l'Afrique et un Rappel historique du projet
culturebene.com	3. Les Nouveaux Droits de l'Homme célèbre la journée mondiale de l'Afrique	4. http://www.culturebene.com/21394-les-nouveaux-droits-de-lhomme-celebre-la-journee-mondiale-de-lafrique.html , 31 mai 2016	Une économie des 10 jours pour l'Afrique

Résultats : environ **30** émissions radios, **15** passage stéles et **15** articles de presse et cybernétique. Environ **2. Millions** citoyens informés du projet et engagements du Cameroun en ce qui concerne les mécanismes de l'UA sur tout l'ensemble du territoire.

A2.e Animation du site de NDH (www.ndhcam.org) et **SOTU** (<http://ndhcam.org/sotuCameroun/>)

Toujours en vue d'informer les citoyens et les sensibilisés, les différentes activités ont été postées sur le site de NDH et SOTU Cameroun. Aussi des documents sur l'UA et sur la politique du Cameroun ont été vulgarisés sur cet espace. Des analyses des visites du site, il en ressort qu'on est passé de **813** visiteurs en Avril 2016 à **853** en Juin 2016 avec une moyenne trimestrielle de **1850** pages vues. Les visiteurs camerounais étaient de **616** en Avril, **508** en Mai et **479** en Juin. Ceci montre une croissance du nombre de citoyens camerounais intéressés par le projet SOTU au regard du dernier rapport trimestriel (moyenne de 379 pour le dernier rapport).

b- La production et distribution de 6000 outils d'IEC destinées à assurer la visibilité du projet SOTU

La distribution des outils d'information, d'échanges et de communications produits ont considérablement favorisé une meilleure appropriation de l'UA et de ses instruments par les citoyens du Cameroun en vue de les encourager à exiger de l'Etat du Cameroun, l'amélioration de sa politique en matière de gouvernance, d'élection, de démocratie, et de respect de leurs droits socio-économique.

A cet effet, les outils suivant ont été distribués pendant la campagne :

- Les gadgets tels que les calendriers (muraux, de table et de poche), les autocollants, les chemises cartonnées, les blocs-notes, les dépliants, les affiches, les flyers, les T-shirts, les chapeaux, les Roll – up ainsi que les banderoles ;
- La production de la CAJ et de la CADEG ;
- Une bande dessinée sur la mise en œuvre de la CAJ et de la CADEG a été produite à la suite du lancement du concours national de la meilleure planche de dessin et/ou de scénario sur la mise en œuvre de la CAJ et/ou de la CADEG par le Cameroun et la réalisation d'un spot publicitaire pour la diffusion du concours.

11- Le lancement de la première édition de la Campagne Nationale « Mon Union Africaine, 10 jours pour l'Afrique»

La campagne qui s'est tenue du **25 Mai au 03 juin 2016** se voulait une série d'opportunités de partage/échanges/discussions sur l'UA et ses mécanismes entre autorités publics, Organisations de la Société Civile, médias, secteur privé, citoyens camerounais en vue de leur meilleure internalisation.

Objectifs de la campagne :

- Promouvoir les initiatives des OSC, journalistes et défenseurs des droits humains, au service d'une Union Africaine des peuples;
- Récompenser les académiciens, hommes politiques, journalistes, leaders d'opinion œuvrant au quotidien pour une Afrique unie, prospère et au service de ses citoyens ;
- Inciter les décideurs publics à plus de rédevabilité et à l'action pour une Union africaine des peuples ;
- Promouvoir des solutions alternatives ou des idées nouvelles afin d'assurer une meilleure implémentation des instruments de l'UA au Cameroun ;
- Célébrer le Cameroun, avec ses amis partenaires comme terre d'accueil de l'Afrique.

Le présent document est revenu sur l'organisation et déroulement de la campagne « 10 Jours pour l'Afrique ». 06 activités ont alors été organisées durant cette campagne.

Activités de la campagne :

a- Une marche sportive

Le lancement de la campagne s'est fait le Mercredi, **25 mai dès 6h 45 à Yaoundé**, par une marche sportive sous le thème : « *L'Union Africaine des peuples en marche !!! Le panafricanisme en action : s'engager pour une Afrique intégrée, pacifique, prospère, dirigée par ces*



citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale !! »En présence de 100 personnes au rang desquels le Président des étudiants de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun et la présidente du Club Union Africaine de cette institution, l'équipe médicale de la CAMNAFAW, la Représentante de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de Liberté, les journalistes et les jeunes. La marche s'est achevée vers 8 heures 45 et s'est suivie par une campagne de distribution des préservatifs, la réalisation des tests gratuits du VIH SIDA par l'ONG CAMNAFAW.

b- Une Conférence de presse

La Conférence de presse avait pour objectif de favoriser la visibilité du lancement de la Campagne Mon Union Africaine. Elle s'est tenue juste après la marche sportive en présence de 36 journalistes des chaînes de télévision (Canal 2 international, Equinoxe Tv, Vision 4, Canal 24, STV, Ariane TV et Golden House), de la presse écrite (La Nouvelle Expression, Mutations, le Quotidien de l'Economie, Sans Détour, Le Messager), et des chaînes de radio (Kalak FM, CRTV Centre, FM 94, Magic FM, Radio Tiemenie Siantou et Radio Campus).

La conférence de presse a permis Par un exposé de la Directrice de NDH et échanges avec les journalistes de revenir sur le projet SOTU et sa mise en œuvre au Cameroun, la situation des droits de l'Homme au Cameroun, et le lancement de la campagne « **mon union Africaine** »



Intervenants et participants

c- Les causeries éducatives dans les institutions académiques

A l'ordre du jour des activités de la campagne SOTU, étaient inscrit la célébration du 10ème anniversaire de la CAJ. Ceci s'est fait à travers la réalisation des rencontres d'échanges entre jeunes leaders sur le thème : « *Le rôle catalyseur de la CAJ pour l'émergence d'une jeunesse camerounaise panafricaine, citoyenne et engagée* ». A cet effet, 02 rencontres ont été organisée : un Focus Group discussion à l'Université Catholique d'Afrique Centrale, et une causerie à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.

• Focus Group avec les leaders estudiantins à l'Université Catholique d'Afrique Centrale

Cette rencontre s'est tenue le 28 Mai 2016 dans les locaux de l'APDHAC sis à l'UCAC et a regroupé 10 participants constitués des leaders d'associations estudiantines de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), de l'Université de Yaoundé I, de l'université de Yaoundé 2, des journalistes et volontaires/défenseurs des droits de l'Homme. L'objectif majeur dudit atelier était d'édifier les participants sur l'un des mécanismes de l'Union Africaine, à savoir la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ).

La rencontre était animée par Mme Tsimegne Nelly Doris, chargée de programmes à Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun, et M. Thibaud Bata, Responsable chargé des programmes et coordonnateur de l'APHDAC. Celui-ci a brièvement présenté les raisons de l'élaboration de la CAJ, à savoir les violations des droits des jeunes en Afrique et la marginalisation du jeune dans les processus de prise de décisions et de développement.

Par la suite, les modérateurs ont identifiés les problèmes à l'épanouissement des jeunes dans les



campus universitaire et dans la société en général. A la suite de riches échanges, des recommandations ont été prises par les participants en vue de palier aux problèmes relevés.

- **Focus Group à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)**

Cette rencontre s'est tenue le 01er Juin 2016 sur le thème « *le rôle catalyseur de la CAJ pour l'émergence d'une jeunesse camerounaise panafricaine, citoyenne et engagée* » et a regroupé 18 participants du club de l'Union Africaine de l'IRIC.

A cet effet, les panelistes M. Thierry Batoum, Président de l'ADDEC, et M. Fabrice Pokam, Président de la Dynamique Mondiale Jeune (DMJ) ont entretenu les participants sur la CAJ et le rôle des jeunes dans sa mise en œuvre. Ils ont énoncé les droits et les devoirs des jeunes prescrits par la CAJ et conseillé aux membres du club d'être une jeunesse engagée qui s'intéresse à la gestion des affaires publiques de leur pays.

A leur suite, MrTagneTeikade Thierry a présenté sa communication sur le thème : « *La portée*



des instruments de l'UA et particulièrement de la CAJ pour l'émergence d'une jeunesse africaine mieux outillée et accomplie ». Pendant les échanges, les problèmes auxquels font face les jeunes ont été identifiés et des recommandations prescrites pour l'amélioration de la condition des jeunes.

L'activité s'est close avec l'engagement des membres du Club de l'UA de vulgariser la CAJ lors des journées portes ouvertes de l'IRIC ou encore pendant des séances de travail organisées au sein des clubs de l'IRIC.



Le mot de bienvenue de Mme la Directrice
Exécutive de NDH-Cameroun

12-Organisation d'un Atelier de discussion sur les mécanismes de suivi de la mise en œuvre des instruments de l'UA (CAJ et CADEG)

Cet Atelier s'est tenu à Yaoundé, le 31 Mai 2016, en présence de 61 acteurs socio-politiques représentant le Programme National de la Gouvernance, Election Cameroon, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, les experts en droits de l'homme, les médias et les Organisations de la Société Civile.

Objectif principal : Susciter la réflexion sur les mécanismes de suivi de la mise en œuvre de la CAJ et de la CADEG au Cameroun et de prendre des initiatives pour l'effectivité de ces mécanismes.

Déroulement : Le 31 Mars 2016, Nouveaux Droits de l'Homme-Cameroun a organisé un *Atelier de validation du Rapport d'étude sur le mécanisme national de suivi des instruments de l'Union Africaine*, à Yaoundé. Près d'une vingtaine de participants y ont pris part et étaient constitués des représentants du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), du Ministère de la formation professionnelle (MINFOPRA), du Ministère de l'administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), du Programme National de Gouvernance (PNG), le représentant de la Banque Mondiale, la Commission des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), les universitaires, les leaders d'organisations de la société civile et journalistes.

Sujets d'enseignement :

- Présentation des grandes lignes de l'étude sous tous ses aspects pertinents : état des lieux, observations, enjeux, recommandations, conduite par M. MAYANG, Magistrat- en sa qualité de consultant ayant conduit l'étude à valider.

13- Organisation de la réunion d'auto évaluation de la plateforme des OSC « Mon Union Africaine »

La rencontre s'est tenue le 02 Juin 2016 à la Chambre d'agriculture de Yaoundé en présence des représentants des organisations membres de la plateforme et a été modéré par le comité de pilotage composée du Coordonnateur national Monsieur Azebaze, le vice-président Monsieur Nji Charles et le secrétariat représenté par Diane Ngamo.

Déroulement : Au cours de cette réunion, il est revenu aux différents comités régionaux de la plateforme de présenter les différentes activités qu'ils ont organisées dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des populations sur les instruments de l'UA dans leur circonscription d'origine. Aussi, a-t-on pu retenir les résultats suivants :

- **Dans le Sud-ouest :** Environ 100 communautés minoritaires mobilisées et entretenues sur la violation des droits de l'homme en milieu éducatif ;
- **Dans le centre :** Environ 300 jeunes leaders



participent aux activités de sensibilisation du projet SOTU sur la CAJ et la CADEG, notamment : les jeunes leaders de l'Université Catholique d'Afrique Centrale et du Club Union Africaine de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun ;

- **Dans le Nord** : 01 campagne de sensibilisation sur les instruments de l'Union Africaine dans les Etablissements scolaires est organisée, et 30 OSC sont formés et entretenus sur la CAJ ;
- **Dans l'Adamaoua** : Accompagnement de 02 étudiants de l'Université de Maroua dans leurs recherches relatives aux instruments de l'Union Africaine, organisation de 03 campagnes de sensibilisation menées dans 03 arrondissements par des volontaires, diffusion des informations à la station régionale de radio bonne nouvelle.
- **A l'Ouest** : 30 OSC de la région du Nord enrichissent leur connaissance sur la plateforme et ses objectifs, la CAJ et de la CADEG, et participent à la formation des paras juristes sur la CAJ et la CADEG.
- **Dans le Nord-Ouest** : 01 mécanisme d'évaluation des violations des droits de l'Homme dans la région dans la région du Nord-ouest est créé ;

14- Le lancement officiel de la campagne

La journée du 03 juin 2016 a été marquée par le lancement officiel de la campagne Mon Union Africaine au Cameroun. 03 activités majeures étaient inscrites au programme : la cérémonie protocolaire d'ouverture de la foire exposition et une conférence.

a- La cérémonie solennelle d'ouverture de la foire exposition

La première édition du lancement de la Campagne mon Union Africaine s'est déroulée le Vendredi 03 Juin 2016 à l'esplanade de la Chambre d'Agriculture de Yaoundé. L'assistance constituée d'une centaine (100) de participants était composée d'une pluralité et une diversité d'acteurs provenant aussi bien des institutions diplomatiques, nationales que privées. Ainsi, étaient présent Mr Abatchou, chargé des affaires auprès de l'ambassade du Tchad, Mr Nyambock Victor, porte-parole de la coalition SOTU en Afrique, Mme Essama Joséphine Angèle, Déléguée régionale d'ELECAM, Mr Nko'ozeh, représentant du MINJEC, Mr Kadje Victor, avocat du conseil a NDH-Cameroun, Mme Cyrille Rolande Bechon, Directrice exécutive de NDH-Cameroun, Mr Kanga Hilaire, leader d'opinion, les leaders et représentants des OSC venus des 10 régions du Cameroun, les journalistes, les étudiants et citoyens.

Cette cérémonie a été marquée par des prestations artistiques et une série d'allocutions pendant lesquelles les différents intervenants ont salué NDH-Cameroun pour son initiative à la fois courageuse et innovante et ont manifesté leurs engagements à accompagner l'initiative.



b- Conférence débat sur le thème « L'Union Africaine et le panafricanisme »

La conférence débat a débuté à 14 h 50 sous la modération de Mr Alex Gustave Azebaze, Coordonnateur de la plateforme des Organisations de la Société Civile Mon Union Africaine. Le panel était constitué du Dr Hubert Kamgang qui a entretenu l'assistance sur le thème : « **Le droit africain face à la répression monétaire de l'Afrique** », Me Claude Assira a quant à lui fait un exposé sur la thématique « **Les états Africains face au défi des engagements pris auprès de**

l'Union Africaine : des enjeux des décisions rendues par les mécanismes juridiques et conventionnels de l'Union Africaine ».

Elle s'est achevée sur une note d'espoir pour une implémentation effective des instruments de l'Union Africaine ratifiés par l'état du Cameroun.

c- La foire – exposition

La foire-exposition avait pour objectif d'une part de magnifier l'Afrique et ses richesses et d'autre part de mobiliser les citoyens « **à être la voix** » qui appelle le gouvernement du Cameroun à respecter les engagements qu'il a pris en ratifiant les instruments juridiques de L'UA.

A cet effet, les 30 exposants présents ont occupés les différents stands notamment : le stand des représentants des institutions nationales (CNDHL et ELECAM), le stand des artistes caricaturistes et plasticiens, le stand SOTU, le Stand NDH, le stand de la Plateforme Inclusive pour les personnes handicapées, le stand Décennie Femmes africaines, le stand coalition des OSCs et plateforme des OSCs Mon Union africaine, le stand entreprises panafricaines, le stand médias et TIC et le stand gastronomie africaine occupé par les centrafricains, rwandais réfugiés au Cameroun.

Cette activité a été marquée par une visite guidée des stands par environ 300 personnes, ce qui a permis d'apprécier la diversité des articles et objets d'arts proposés par les exposants sur l'Afrique et ses richesses.

Il est également à préciser que le déroulement de la foire était relayé en direct sur les ondes de la FM 94 radio centre.

d- Organisation de la Soirée humoristique « Mon Union Africaine »

Cette soirée s'est tenue à la Place Saint-Josué (Yaoundé) en présence du Représentant du Ministère de la Jeunesse et de L'Education Civique, des représentants d'Oxfam Novib et de la Coalition panafricaine SOTU, des Représentant du cabinet d'expertise Futur' Afrique Consulting, les artistes humoristes (Nana ardo, Moustique le charismatique, Markus, Kéguégué international), les artistes musiciens (Groupe TakamII, Petit malo, etc.) et un large public issu d'horizons divers.

Au cours de cette soirée de célébration de la culture africaine, plusieurs acteurs ont été primés, parmi lesquels : des panafricanistes dont le Pr **Emmanuel Pondi et Mr Hubert Kamga**. Ils ont à cet effet reçu le prix de l'excellence pour leurs actions quotidiennes en faveur de l'unité africaine. De même, après délibération des prix ont été remis aux lauréats du **concours de la meilleure planche de dessin et/ou de scénario sur la mise en œuvre de la CAJ et de la CADEG par le Cameroun**

Ainsi, le

- Premier prix a été décerné à : **Azapini Bangni André**
- Deuxième prix a été décerné à : **Talla Wamba Ulrich**
- Troisième prix a été décerné à : **Enoah Ateba Yannick**
- Prix spécial du jury a été décerné à : **Kamdem Kaisseu Landry**

Résultats finaux du projet SOTU :

N°	Résultats	Réalisations
1	- Environ 20 milles de citoyens informés du projet et engagés en ce qui concerne les mécanismes de l'UA sur tout l'ensemble du territoire.	-Création et opérationnalisation d'une plate-forme nationale des OSCs « Mon Union Africaine »
2	-Environ 30 institutions gouvernementales reçoivent des propositions pour une effectivité des mécanismes de l'UA au Cameroun et s'engagent à implémenter et à vulgariser les instruments de l'UA.	-Création et opérationnalisation du réseau nationale des journalistes « Mon Union Africaine »
3	-Une plate-forme nationale inclusive et capacité des OSC est créé et continu le plaidoyer auprès des décideurs publics et la vulgarisation des instruments de l'UA.	-Création et opérationnalisation d'une coalition des jeunes « Mon Union Africaine »
4	-Environ 30 médias sont mobilisés et s'engagent à contribuer à la mise en œuvre du projet SOTU.	- 6000 outils IEC produits et distribués dans 05 régions du Cameroun.
5	Un espace de concertation et de pression constitué de 40 jeunes leaders/responsables d'OSC des jeunes est mis sur pied pour une effectivité de la CAJ.	

PLAIDOYER POUR LA REFORME DU CADRE LEGAL DES APEE ET L'EFFECTIVITE DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CAMEROUN

I- Contexte du Plaidoyer

A l'aube de la rentrée scolaire 2016-2017, NDH-Cameroun a réitéré une fois de plus son engagement dans la lutte pour « **une effectivité du droit à l'éducation pour tous au Cameroun** ». A cet effet, NDH-Cameroun a relancé la campagne de lobbying et de plaidoyer initiée depuis 2014 dans le cadre du projet de la gouvernance des fonds scolaires pour **la réforme du cadre légal de fonctionnement des Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE)** d'une part et d'autre part pour **l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire au Cameroun**.

II- Activités menées

1- La révision du document plaidoyer

Adopté et validé depuis 2015, la première version du document plaidoyer pour l'adoption d'un cadre légal réglementant le fonctionnement des APEE au Cameroun, a été revisité du fait : *de la recrudescence d'infraction en matière de gestion des fonds scolaires et des lenteurs administratives dans l'exécution des recommandations émises dans le document de plaidoyer*.

2- L'élaboration de la déclaration 2016 pour l'effectivité du droit à l'éducation au Cameroun

3- La communication institutionnelle et suivi des correspondances

La communication institutionnelle qui s'est déroulée avait pour objet d'informer les acteurs étatiques de la communauté éducative concernés par le plaidoyer et plus précisément de solliciter leur collaboration pour la réalisation des recommandations émises dans la déclaration 2016. Cette communication s'est donc déroulée durant le mois d'octobre 2016 à novembre 2016.

Quant à la phase de suivi des correspondances, elle s'est déroulée pendant une période de deux mois (octobre 2016 -novembre 2016). En effet, celle-ci a consisté en la rédaction et l'envoi des correspondances aux différents destinataires identifiés, à l'instar des corps diplomatiques, ministères, institution nationales, parlementaires et médias. Cependant, en raison des lenteurs administratives et du silence des autorités administratives, cette campagne est encore en cours de réalisation.

CHAPITRE : II
**NDH ET LA PROMOTION DES DROITS DE
L'HOMME**

CAMPAGNE INTERNATIONALE « 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES », EDITION 2016CAMEROUN

NDH dans sa mission de sensibilisation des couches vulnérable s'est au cours de l'année 2016 impliquée dans la Campagne internationale « 16 jours d'activismes contre les violences faites aux femmes ». Il était alors question au cours de cette campagne d'identifier les formes nouvelles de violences faites aux femmes et, de sensibiliser les cibles sur ces violences afin de les inciter à une prise de conscience. A cette occasion, plusieurs activités ont été organisées.

I- Contexte

Si de nombreux efforts ont été faits par le gouvernement et ses partenaires (institutions internationales et OSCs) pour promouvoir et protéger les droits de la femme, il n'en demeure pas moins vrai que ces dernières sont encore exposées aux violences morales ou physiques qui prennent de l'ampleur dans les foyers, les lieux de travail et de manière générale dans la société. Cette situation s'explique par des facteurs tels que les stéréotypes sociaux, les faiblesses du cadre juridique et politique relatifs aux droits de la femme et l'ignorance qui maintiennent les femmes dans une situation d'infériorité.

L'éducation et la sensibilisation apparaissent donc comme les principales armes capables de réduire à grande échelle ces violences et d'améliorer les actions de plaidoyers pour la revalorisation de la femme.

Face à cette situation critique, NDH-Cameroun a initié en partenariat avec les OSCs All Women Together et le Groupe d'Action pour la Promotion des Personnes Handicapées, l'Institut Goethe, Me Binga et les cinéastes ont procédé au lancement de la campagne « **L'art pour dire : NON !!! ... Aux Violences Faites aux Femmes** ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne internationale « **16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes** » célébrée cette année sous le thème : « **De la paix à la Maison à la paix dans le monde : une éducation sûre** »

II- Objectifs

Cette campagne avait pour objectif de réduire les violences faites aux femmes à travers l'organisation des projections-débats. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Permettre aux participants de mieux comprendre les violences faite aux femmes et ses formes;
- Susciter une meilleure prise de conscience des dangers liés au phénomène à travers l'image ainsi qu'un changement de comportement chez les participants.

III- Activités menées :

Trois activités principales ont été réalisées dans le cadre de cette campagne : la communication institutionnelle, la planification des projections et réalisation des projections.

1- Communication institutionnelle

Cette communication institutionnelle qui s'est déroulée durant le mois de septembre 2016 a permis d'informer les différents acteurs concernés et de solliciter leur collaboration pour l'atteinte des objectifs fixés. Elle a consisté en la rédaction et l'envoi des correspondances à 15 acteurs socio-économiques identifiés à l'instar des mairies, le ministère de la promotion de la femme et de la

famille, ministère des affaires sociales, le Goethe-Institut Kamerun, le Festival International de Films de Femmes Mis Me Binga, les médias, etc.

2- Une séance de planification des projections

Initialement, le calendrier des activités prévoyait la tenue des projections débats au Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées (CNRPH) en date du 01/12/2016 à partir de 14h, au Centre de la Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Yaoundé 5 le 06/12/2016, au Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Yaoundé 2 aux mêmes heures.

Cependant, pour des raisons indépendantes de la volonté de NDH-Cameroun, ce calendrier a été modifié à deux reprises et la projection-débat ne s'est tenu qu'au Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Yaoundé 2 (Sis à Tsinga) de 14h30 à 16h30.

3- La réalisation des projections

La projection débat qui s'est tenue au CPFF de Yaoundé 2 s'est faite en présence de Monsieur OWONA, Représentant personnel de la directrice de ce centre, NDH-CAMEROUN représentée par Murielle Mbakop, ALL WOMEN TOGETHER représentée par Nelly Fotsing, le Groupe d'Action pour la Promotion des Personnes Handicapées (GAPPH) représenté par Felix Mbog, le réalisateur Lea Male et une soixantaine d'élèves du Centre.

Après les allocutions des représentants des structures présentes, la coordinatrice de l'activité a procédé au lancement des projections dans l'ordre suivant :

- 1- Stop ! aux violences faites aux femmes et aux filles, un film du GAPPH ;
- 2- *Point de vue réalisé*, un film de Léa MALE
- 3- *La femme seule*, un film de Brahim Fritah

Le troisième film était le témoignage d'une femme noir qui amenée en France pour le travail domestique a subi des violences physiques et morales de la part de ses patrons à l'étranger.

A la suite de cette projection cinématographique qui dura environ une heure de temps, il s'en est suivi la phase des échanges d'une trentaine de minute pendant laquelle les représentants des organisations et les réalisateurs répondaient aux questions des participants

IV-Résultats obtenus

Au terme de ces activités :

- 15 acteurs intervenants dans les domaines diverses des questions de protection et d'accompagnement de la femme ont été informé sur l'état des violences faites aux femmes au Cameroun : leurs évolutions ainsi que leurs formes modernes
- 60 élèves du centre de promotion de la femme et de la famille ont été sensibilisées sur les différentes formes modernes des violences faites aux femmes et appelées à une prise de conscience massive et effective.

LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME 2016

La principale initiative entreprise par NDH-Cameroun en cette année 2016 est l'organisation de la Conférence débat sur le thème « *le respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun* ». Ceci afin de rappeler les engagements de l'Etat Camerounais vis-à-vis de la torture, les arrestations arbitraire dans la lutte contre le terrorisme.

I- Contexte et justification

Au cours de l'année 2014, le groupe armé Boko Haram a bouleversé la vie de milliers de personnes dans le nord du Cameroun en se rendant coupable de crimes au regard du droit international, notamment d'homicides illégaux, d'attaques contre des biens à caractère civil, de détournements de biens et d'actifs, de pillages et d'enlèvements.

Face à ces actes de terreur, le Cameroun par la voie de son Président va officiellement déclarer la Guerre contre Boko Haram, donnant ainsi une nouvelle dimension à ce conflit. Il s'agissait pour le Président Camerounais d'assumer sa responsabilité constitutionnelle de défendre l'intégrité du territoire et de veiller à la sécurité des biens et des personnes.

Cependant, dans le cadre de cette lutte, il s'est avéré que les groupes armés nationaux responsables de la sécurité et de la protection de la population, s'adonnaient aux actes de tortures et d'emprisonnements arbitraires, et d'enlèvements de la population de la zone de conflit.

Ainsi, en s'appuyant sur le thème choisis par les Nations Unies « **défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui** », NDH Cameroun a décidé organiser une conférence débat, sur le thème « *le respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun* », Ceci afin de rappeler les engagements de l'Etat Camerounais vis-à-vis de la torture, les arrestations arbitraire dans la lutte contre le terrorisme.

II- Objectifs

Les initiatives en faveur de la journée internationale des droits de l'homme avaient alors pour objectifs de :

- faire un état des lieux sur la situation des droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Cameroun et en Afrique Centrale
- apprécier les pistes d'actions entreprises par l'Etat camerounais pour garantir et protéger ces droits
- formuler des recommandations.

III- Activités menées :

Plusieurs activités ont été menées parmi lesquelles :

1- L'organisation d'une Conférence débat

Elle s'est tenue le Samedi 10 décembre 2016 à Yaoundé à l'Université Catholique d'Afrique Centrale sous la thématique « **le respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun** » et à été organisée par NDH-Cameroun et ses partenaires OS-Humanitaire, le Réseau Camerounais des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale et l'Académie de la Paix et des Droits de l'Homme en Afrique Centrale

Plusieurs personnes ont pris part à cette conférence parmi lesquelles :

- des universitaires, des hommes de medias,
- les défenseurs des droits de l'homme,
- les représentants des missions diplomatiques,
- les représentants des services centraux de l'Etat, les leaders d'OSCs et les étudiants de l'UCAC.

Après la phase protocolaire, a suivi la deuxième phase marquée par les exposées et échanges sur les points à l'ordre du jour. Il s'est agi des communications :

- Du Pr Claude Assira, Avocat et Enseignant de droit, « *sur la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'homme au Cameroun* » ;
- la Communication du Pr Kiamba, Enseignant de l'UCAC, sur les « *Frontières entre DIH et DIH dans la notion de guerre contre le terrorisme : cadre légal régional et international de lutte contre le terrorisme* »;
- La communication de Mme Eva Mayer, Secrétaire Général de la CNDHL, concernant le regard de la CNDHL sur le « *respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun* »;
- la Communication de Me Mohamed Al Amine, Coordonnateur de OS-Humanitaire concernant « *l'état de lieu sur la situation des droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Cameroun et en Afrique Centrale* » ;
- la Communication de Mr Mbia Pierre Emmanuel, Chercheur à l'APDHAC sur « *l'adéquation entre le cadre légal camerounais de lutte contre le terrorisme et les obligations internationales du Cameroun en matière des droits de l'homme* ».

2- Exposition par NDH-Cameroun des documents sur les droits de l'homme

Cette activité qui a connu la visite de 100 personnes (Etudiants, conférenciers, visiteurs et bien d'autres) a principalement consistée en l'exposition des livres à l'une des entrées de la salle de conférence au sein de laquelle se tenait la Conférence. Concrètement, 500 articles contenant 150 ouvrages, 07 rapports d'Amnesty International, 400 dépliants NDH, SOTU et calendriers, 100 magazines libertés, 100 exemplaires de la CAJ et de la CADEG, 150 exemplaires des aventures de Fatou et autres documents ont été exposés.

Il est à noter toutefois que la plupart de ces articles portaient sur des thématiques actuelles telles que : la démocratie, les élections, les droits des catégories spécifiques telles que les handicapés ou les femmes, la gouvernance, décentralisation, le lutte contre le terrorisme, etc.

La Conférence a été close à la satisfaction des parties prenantes par des recommandations émises en direction de chaque participants sur la nécessité de se lever et d'agir contre la violation des droits humains dans l'impératif de la lutte contre le terrorisme au Cameroun.

CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE L'ACCES A LA JUSTICE PENALE

Le projet d'amélioration de l'accès à la justice revêt une très grande importance dans un contexte où aujourd'hui au Cameroun, la présomption d'innocence a cédé la place à la « présomption de culpabilité ». Il était alors important pour NDH dans sa mission de sensibilisation des populations sur leurs droits d'entretenir une cible particulière sur leurs conditions ainsi que leurs droits malgré la particularité de leur lieu de résidence. C'est alors que, NDH est allé dans les prisons de Mfou et de Nkondengui dans le cadre de ce projet.

I- Contexte

L'accès à la justice est un droit fondamental de l'homme, consacré aussi bien par les Conventions internationales ratifiées par le Cameroun, que les lois et règlements nationaux. Au Cameroun, les instruments régissant la justice tels que le code pénal, le code de procédure pénal et autres, sont certes conformes aux principes universels (que sont l'égalité devant la loi, la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable et public), mais restent très faiblement appliqués.

En effet, on observe régulièrement dans notre société des violations massives des droits humains, un déficit de protection, et un accès difficile à la justice. Ces problèmes sont généralement favorisés par l'inaccessibilité et l'ignorance des textes juridiques par les citoyens, la faible capacité économique à couvrir les frais d'information et de procédure judiciaire, la difficulté d'accès aux avocats, l'absence de mécanisme d'assistance judiciaire pour les démunies, etc.

Face à ces difficultés, NDH-Cameroun a initié le **Projet d'Amélioration de l'Accès à la Justice Pénale** à travers lequel il entend renforcer sa stratégie d'accompagnement juridique et judiciaire auprès des populations camerounaises.

II- Objectifs :

Le projet d'Amélioration de l'Accès à la Justice a pour objectif global de faciliter l'accès à la justice à travers l'amélioration de l'appropriation du droit pénal et surtout du code de procédure pénal par les couches vulnérables. De manière spécifique, il s'agit de :

- faciliter la compréhension du droit pénal ;
- renforcer de manière durable l'offre d'assistance et d'accompagnement juridique/judiciaire.

III- Activités réalisées

1- Communication radio sur le projet PAAJP

Cette communication a été faite par les multiples interventions de la Directrice Exécutive de NDH à Radio Batcham et Royal Fm. En effet, le 29 Janvier 2016, cette dernière a été l'invité du programme « *Le Matin des Champions* » de *Radio Batcham*. Les 06 et 07 février 2016, elle a pris part respectivement aux émissions « *Baromètre Politique* » et « *Queen Royal* » sur les ondes de *Royal FM*. Ses différentes communications ont porté sur la situation de l'accès à la justice au Cameroun, les blocages à son avancée, les propositions et actions de NDH pour contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice, et l'accessibilité de l'assistance judiciaire.

Résultats :

- Environ **03** émissions radios réalisées et **05** articles de presse publiés dans le cadre du projet.
- Environ **10000** citoyens informés (y compris dans les lieux de détention) et sensibilisés sur leurs droits et les différentes procédures pour les faire valoir.

2- La conception et édition d'une Bande dessinée «Les Aventures de Fatou », Volume 7

A travers ces nouvelles aventures de Fatou, NDH-Cameroun avait pour ambition d'amener les populations à comprendre l'importance et même l'urgence, de faire de la justice, l'un des principes fondamentaux de leur vécu quotidien. Il s'agit de faciliter l'identification de l'infraction pénale, stigmatiser l'impunité au sein de notre société, rendre vivante la connaissance et la manipulation des lois pénales, ou encore faciliter l'accès à une véritable culture juridique.

Résultats :

- **3000** BD « Les Aventures de Fatou » sur le droit pénal et l'accès à la justice sont produits et vulgarisés auprès des paras juristes et autres acteurs (Organisations de la Société Civile/communes, etc.) ;

3- Organisation de l'Atelier régional de formation des Paras juristes dans la région du Centre

Cet Atelier s'est tenue à Yaoundé du **05 au 06 Février 2016** en présence d'une quarantaine de participants.

Sujets d'enseignements

- Dr Essomba dont la communication a porté sur « Le système judiciaire et accès des couches vulnérables à la justice: les contours d'un déterminant fondamental de l'Etat de droit et de la démocratie au Cameroun » ;
- Dr Amadou Mbeyap qui a fait un exposé sur «Le système judiciaire et les frais de justice en matière de justice pénale au Cameroun ».
- Me Emmanuel Simh dont l'intervention portait sur « la Justice pénale au Cameroun et les voies de recours offertes ».
- Dr Simo Francis Ampère dont l'intervention a porté sur « la protection des droits des citoyens dans le code de procédure pénale, de l'enquête préliminaire à la détention ».
- Mme Cyrille Rolande Bechon dont la communication portait sur « l'engagement citoyen pour une bonne utilisation des instruments de l'Union Africaine ratifiés par le Cameroun ».
- Dr Kamga qui a entretenu les participants sur : « la notion de volontariat et d'engagement citoyen communautaire ».



Résultats obtenus

- **70** paras juristes outillées en matière de droit pénal et d'assistance judiciaire et engagés dans l'accompagnement des personnes en détention ;

- **01**Comités de suivi de parajuristes mis sur pied, avec pour principale mission de faciliter le déploiement des parajuristes sur le terrain dans le cadre de l'assistance judiciaire auprès des populations et de mieux assurer le relais avec le service de protection de NDH Cameroun;

4- Organisation de l'Atelier régional de formation des Parajuristes dans la région de l'Ouest

L'Atelier s'est déroulé les 29 et 30 Janvier 2016 à Bafoussam en présence des représentants du ministère des affaires sociales, des Organisations de la Société Civile, médias, juristes, étudiants, etc. La dispensation des modules de formation a été facilitée par plusieurs experts en droits de l'homme et praticiens du droit.

Sujets d'enseignements :

e- « la Protection des droits des citoyens dans le code de procédure pénale, de l'enquête préliminaire à la détention » enseigné par le premier substitut du Procureur près des tribunaux de Bafoussam le Magistrat DIPANDA Eugène ;

f- « les frais de justice, le déroulement du procès pénal et la contrainte par corps » dispensé par l'administrateur de greffe, Eric Foaleng Fotsoa ;

g- l'« Engagement citoyen pour une bonne utilisation des instruments de l'Union Africaine ratifiés par le Cameroun. Comprendre la CADEG et la CAJ dans l'expérience SOTU » présentée par Mme Bechon ;

h- « Les voies de recours en matière de violation des droits de l'homme. Justice et juridictions au niveau international et régional » couronné par le Dr Hilaire Kamga ;



Résultats

Les résultats au terme de cet atelier de formation étaient les suivants :

- **40** parajuristes formés sur les lois procédurales en matière pénale ;
- **01**Comité de Suivi régional des parajuristes : Groupe chargé de coordonner les activités de protection des victimes au sein des communautés respectives et d'assurer le relais auprès du service de protection de NDH Cameroun.

5- Visite et causerie éducatives dans les prisons de Nkodengui et de Mfou

Les causeries éducatives ont eu lieu dans les locaux de la prison principale de Mfou en date du 19 février 2016 et à la prison centrale de Kondengui en date du 03 mars 2016.

Objectifs

Le but recherché était d'entretenir les prisonniers sur leurs droits et les moyens de les faire valoir, afin de favoriser l'avancement de leur dossier de jugement. Il s'est également agi de les renseigner sur l'assistance judiciaire que leur offre le service de protection de NDH-Cameroun.





Les causeries éducatives ont mobilisé une équipe de personnes. Parmi le groupe, l'on comptait des membres du staff de l'organisation, Mme Nelly Tsimegne, Philomène Amouga Zouameyong et Laurent Mognol, et les paras juristes Esther Ngo Baha, Fritz Bechem, Sylvestre Noa, récipiendaires de l'atelier de formation sur le droit pénal et l'assistance judiciaire de Yaoundé.

Déroulement des causeries

La présentation de Mr Sylvestre Noa a consisté en la clarification des notions de **détenu, prévenu, inculpé** et **accusé** a permis aux prisonniers de connaître leur statut.

Ensuite, Mme Ngo Baha Esther a expliqué le principe de la **présomption d'innocence, et exposer les droits de la défense, notamment le droit à un avocat, la demande de mise en liberté avec ou sans caution, l'habeas corpus, l'assistance judiciaire, etc.**

Le troisième intervenant, Mr Fritz Betchem a abordé la question de la protection des couches vulnérables notamment les femmes et les mineurs.

Le dernier point de la rencontre a été la présentation de l'accompagnement juridique et judiciaire offert par NDH Cameroun aux victimes de violations. Mlle Tsimegne a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de fournir un appui financier, mais de mettre une expertise technique au service des prévenus pour faciliter le déroulement de la procédure de leur jugement.

Résultats de la causerie éducative :

A la fin de ces exposés, les résultats ont été les suivants :

- Environ **3000**détenus ont été informés et sensibilisés sur les notions de procédures pénales qui jusqu'ici étaient encore flou ou inconnu d'eux ainsi que, sur leurs droits entend que prisonniers ;
- Plusieurs problèmes ont été relevé tels que : les lenteurs judiciaires, les détentions abusives, le déficit d'avocat ou de moyens pour faire face aux frais de justice, les violences faites aux personnes vulnérables (cas des femmes), les cas de tortures, la négligence de leurs fonctions par l'administration pénitentiaire, l'absence de soins médicaux et la non prise en compte de la scolarisation des détenus mineurs.
- A la suite des consultations qui ont consisté pour les paras juristes à écouter les détenus, à les conseiller et les orienter dans le cadre de leur démarche judiciaire, **105** prisonniers ont sollicité une assistance et un accompagnement judiciaire de NDH

Tableau de synthèse des résultats du projet

Activités	Résultats
-Production et impression du Guide méthodologique d'intervention des OSC dans le domaine de l'assistance juridique et judiciaire	- 3000 BD « Les Aventures de Fatou » sur le droit pénal et l'accès à la justice sont produits et vulgarisés auprès des paras juristes et autres acteurs ;
-Organisation d'une campagne de communication, d'éducation et d'information sur le projet PAAJP	-Environ 03 émissions radios réalisées et 05 articles de presse publiés dans le cadre du projet ; - Environ 4000 citoyens informés (y compris dans les lieux de détention) et sensibilisés sur leurs droits et les différentes procédures pour les faire valoir ;
-Organisation de 02 séminaires de formation de para juristes sur le droit pénal et l'assistance des victimes et mise en place d'une plateforme d'échanges entre para juristes ;	- 70 paras juristes outillées en matière de droit pénal et d'assistance judiciaire dans la région du Centre ; - 40 paras juristes formés sur les lois procédurales en matière pénale ; - 02 Comités de suivi de parajuristes mis sur pied respectivement dans la région de l'Ouest et du Centre du Cameroun ;
-Organisation et animation des consultations juridiques pour les personnes en détention	-Environ 3000 détenus sont informés et sensibilisés sur les notions de procédures pénales ; -mise en exergue des problèmes au niveau de la justice pénale au Cameroun : les lenteurs judiciaires, les détentions abusives, le déficit d'avocat ou de moyens pour faire face aux frais de justice, les violences faites aux personnes vulnérables (cas des femmes), les cas de tortures, la négligence de leurs fonctions par l'administration pénitentiaire, l'absence de soins médicaux et la non prise en compte de la scolarisation des détenus mineurs. - 105 prisonniers ont sollicité une assistance et un accompagnement judiciaire de NDH ;

ACCUEIL, ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

De façon générale, il s'est agi du réaménagement ainsi que, du fonctionnement interne du service de protection de NDH-Cameroun qui, au cours de l'année 2016 a recensé un nombre important d'infractions et de violations des droits de l'homme, et c'est dans le cadre de l'amélioration des fonctions de son service de protection que NDH a procédé à l'élaboration d'un guide méthodologique du fonctionnement de son service ainsi qu'à une nouvelle méthode de présentation du tableau récapitulatif des cas enregistrés.

1. Tableau récapitulatif des affaires enregistrées au service protection.

Pour des raisons de confidentialité et de précision de chaque infraction/violations, les noms des victimes et des mis en causes ont été enlevé dans ce rapport. Ceci afin de mieux présenter les différents problèmes.

N°	Cas enregistrés	Problèmes relevés	Actions entreprises	observations
1	AFFAIRE N° 515/NDH/PR/SP du 15. 04. 2016	Dame N accusé de pratique de sorcellerie par dame M, a cumulé pendants 17 ans deux peines d'emprisonnements pour un même fait. malgré son âge avancé	Actions de plaider conjointement avec l'apport de Mandela Center afin d'obtenir la libération de dame N	Affaire traitée
2	AFFAIRE N° 499 / NDH / PR / SP du 29. 01. 2015	Délit de fuite à la suite d'un accident causé par un automobiliste. Demande d'assistance de la victime pour ses soins hospitaliers	Correspondances adressée aux autorités techniques compétentes en matière d'assistance sociale et sanitaire	Affaire traitée
3	AFFAIRE N°358/NDH/PR/SP du 14 février 2008	Assassinat par défenestration d'un jeune garçon ayant occasionné des arrestations et lenteur des procédures de jugements pour les présumés coupables	Saisine des autorités compétentes, enquêtes sur l'établissement des faits, actions de plaidoyers organisés en faveur de la libération des mises en causes à défaut de les juger coupable	Affaire traitée
4	AFFAIRE N°444/NDH/PR/SP /11 du 18. 01. 2016	Problèmes fonciers à l'origine d'un abus de position dominante du mis en cause rendant stérile toute actions engagés par la victime afin d'obtenir réparation	Entretiens avec la victime et le mis en cause afin de trouvé un consensus	Affaire en cours de traitement
Nouveaux cas				
5	AFFAIRE	Refus d'un service dû	Orientation de la	Affaire traitée.

	N°511/NDH/PR/SP du 18. 01. 2016	par un médecin du fait du manque de moyen du patient à la suite d'une première intervention chirurgicale soldé par un échec	victime après entretien avec elle vers le centre d'assistance des indigents du lieu de son hospitalisation	
6	AFFAIRE N°512/NDH/PR/SP du 14. 03. 2016	Obstacles à la liberté syndicale, licenciement du délégué du personnel, arrestations abusives et séquestration, torture des membres. A l'origine de ces obstacles au droit du travail, des incompréhensions entre les employés d'une société oléagineuse et leurs employeurs	Correspondances adressées au Ministre de tutelle afin de l'informer de la situation	Affaire traitée
7	AFFAIRE N°513/NDH/PR/SP du 14. 03. 2016	Demande aux fins de conciliation pour une action en liquidation des biens issues de la succession d'un parent décédé	Requête introduite par la victime auprès des autorités compétentes	Une demande formelle pour une assistance adressée au service de protection de NDH en attente
8	AFFAIRE N°514/NDH/PR/SP du 07. 04. 2016	Violation du droit de propriété par les héritiers d'un cédant décédé, accusant ainsi la victime propriétaire de la parcelle de terrain réclamée de duperie sur leur parent défunt	Correspondances adressée aux différentes autorités en charge des affaires foncières du Cameroun	Affaire ayant bénéficié de l'assistance de NDH et traité
9	AFFAIRE N° 516/NDH/PR/SP du 20. 04. 2016	Liberté d'expression refusé à un réfugié par les agents de sécurités de la structure chargé des questions de réfugiés. Qui interdisent l'accès à ses bureaux à la victime	Documentation sur l'affaire afin d'établir les faits	Affaire en cours de traitement
10	AFFAIRE N°518/NDH/PR/SP du 23.05.2016	Arrestation arbitraire d'un étudiant à la suite de l'envoi d'un message et lenteur de jugement de l'affaire	Campagne organisée pour la libération de cet étudiant Correspondances adressée aux autorités compétentes en charge de l'affaire	Affaire en cours de traitement
11	AFFAIRE N°519/NDH/PR/SP du 27.05.2016	Actions frauduleuses ayant occasionné la mise aux arrêts de la victime propriétaire d'une entreprise ; faits organisés par les actionnaires minoritaires	Orientation de la victime vers la Commission Nationales des Droits de l'Homme	Affaire traitée

		de ladite société afin de déposséder le propriétaire de cette entreprise		
12	AFFAIRE N°520/NDH/PR/SP du 08 juin 2016	Licenciement abusif d'un salarié d'une société de la place et paiement insuffisant des indemnités dues	Saisine de la chambre sociale du TGI compétent en la matière.	Affaire traitée
13	AFFAIRE N°521/NDH/PR/SP du 09.juin 2016-10-17	Violences conjugales ayant occasionnées la séquestration des biens de la victime par le conjoint avec l'aide de ses parents. Dépossédant ainsi la victime afin de la rendre vulnérable	Saisine des autorités en charges des questions de violences conjugales	Affaire traitée
14	AFFAIRE N°522/NDH/PR/SP du 09.juin.2016	Atteintes à l'intégrité physique et destructions des biens de Monsieur T gérant des terres appartenant à la mise en cause qui accuse la victime d'user des terres dont il a la gestion	Convocation des mis en causes et du requérant pour entretien	Affaire en cours
15	AFFAIRE N°523/NDH/PR/SP du 05.07.2016	Déguerpissement des habitants d'un quartier populaire de la ville de Yaoundé par les autorités en charge de l'aménagement de la ville sans solution de recasement	Correspondances adressées aux autorités en charges des questions de déguerpissements	Affaire traitée
16	AFFAIRE N°524/NDH/PR/SP du 23.06.2016	Dépassé par les difficultés de la vie malgré ses qualifications académiques, un jeune veut mettre fin à ces jours sa maman demande assistance	Entretien avec la maman et orientation de cette dernière vers des spécialistes chargés des questions de dépressions	Affaire traitée
17	AFFAIRE N°525 NDH/PR/SP du 07.07.2016	Mr N dénonce les conditions de travail difficile et réclame de ses employeurs un salaire descend ainsi que des prime pour des heures supplémentaires	Entretien avec la victime	Affaire en cours de traitement
18	AFFAIRE N°526/NDH/PR/SP du 25.07.2016	Atteinte à l'intégrité physique, et discrimination sur un réfugié du fait de son statut	Entretien avec la victime	Affaire traitée
19	AFFAIRE N°528/NDH/PR/SP du 08.09.2016	Dame C souffrant d'hypertension du fait de son âge très avancé	NDH dans sa mission d'assistance a envoyé une correspondance	Affaire traitée

		ne peut pas profiter de la lumière du soleil et craint la destruction de son immeuble où elle habite à cause d'un bâtiment de fortune construit par une société immobilière de la place	aux employeurs de la société immobilière avec ampliation à l'autorité compétente en DH	
20	AFFAIRE N°529/NDH/PR/SP du 04.09.2016	A la suite d'une accusation de vol, une employée de maison est séquestrée par son patron puis mise en garde a vu de façon arbitraire par les amis gendarmes de ce dernier ceci dans le but d'obtenir des aveux	Echange de courrier avec les chefs hiérarchique du poste de gendarmerie, assistance et accompagnement de la victime jusqu'à sa libération	Affaire traitée
21	AFFAIRE N°530/NDH/PR/SP du 16.08.2016	Accusé par sa voisine d'avoir construit sur la voie publique, un propriétaire d'immobilier va assister à la destruction de la barrière de son domicile par les agents de la communauté urbaine familiers à la voisine		Dossier en cours de traitement
22	AFFAIRE N°531/NDH/PR/SP du 02.09.2016	Licencié abusivement après plusieurs années de service au sein d'une organisation internationale, Monsieur M demande l'assistance de NDH afin d'obtenir la totalité des indemnités qui lui reviennent		Affaire en cours en attente du complément des dossiers
23	AFFAIRE N°532/NDH/PR/SP du 11.10.2016	Un étudiant camerounais en Italie est victime de discrimination et a été contraint d'arrêter ses études parce que son matricule lui a été retiré par les autorités académique italiennes et depuis, aucun de ses recours n'a trouvé réponse	Toutes les autorités de tutelle compétentes en la matière ont été saisis par voie de correspondance	Affaire traitée
24	AFFAIRE N°533/NDH/PR/SP du 10.10.2016 et AFFAIRE 534/NDH/PR/SP du 10.10.2016	Usage de faux dans les services du cadastre du Ministère technique en charge de l'immatriculation des biens immobiliers ayant entraîné l'attribution		Dossier en cours de traitement

		d'une parcelle du domaine publique à plusieurs locataires rendant ainsi le bien indisponible		
25	AFFAIRE N°536/NDH/PR/SP du 13.10.2016	Dame veuve M.A est accusé par dame veuve M.R et Mr E. d'user de ses pouvoirs politiques afin de s'approprier de manière frauduleuse les biens de leurs époux et frère décédé		Traitement du dossier en cours
26	AFFAIRE N°537/NDH/PR/SP du 31.10.2016	Responsabilité civile d'un docteur reproché d'avoir omis d'expliquer à son patient les risques dans le traitement du mal dont il souffrait	Echanges de courriers avec les autorités de tutelle sur le cas, assistance de la victime lors des rencontres avec les autorités de tutelles	Affaire traitée
27	AFFAIRE N°538/NDH/PR/SP du 21.10.2016	Après son licenciement abusif, Monsieur T ex-employé dans une boulangerie de la ville de Yaoundé demande l'assistance de NDH afin d'obtenir de dénoncer les mauvais traitements des employés de cette structure et obtenir les indemnités de licenciement qui lui reviennent	Echange de correspondance avec le mis en cause et saisine des autorités compétente en matière de d'infraction au droit du travail	Affaire traitée
28	AFFAIRE N°539/NDH/PR/SP du 07.10.2016	Après un jugement en reconnaissance en paternité, un agent de l'Etat employé dans un centre d'état civile refuse de rendre un service dû et réclame des frais afin d'exercer son devoir	Réorientation du requérant vers un huissier qui se chargera de faire exécuter la décision rendu par le juge	Affaire traitée
29	AFFAIRE N°540/NDH/PR/SP du 29.11.2016	Escroquerie et usurpation de titre. Un responsable d'association des parents d'élève reproche à une organisation exerçant dans le même domaine d'avoir usurpé ses fonctions afin de recevoir des frais illégaux auprès des responsables des établissements scolaires		Affaire en cours
30	AFFAIRE	Après être arrivé avec	Dans sa mission	Affaire traitée

	N°541/NDH/PR/SP du 06.12.2016	un retard en cours un élève a été soumis a effectuer pendant des heures des travaux forcé au sein de son établissement	d'assistance, NDH a donné des conseils à la victime qui conscient de son erreur s'est rétracté et a pris de bonne résolutions	
31	AFFAIRE N°542/NDH/PR/SP du 06.12.2016	Employé depuis plusieurs année dans une ambassade dans la ville de Yaoundé Mr K a été licencié abusivement sans motif et paiement de son indemnité de licenciement		Traitement du dossier en cours

LA VISITE D'AMNESTY INTERNATIONAL AU SERVICE DE PROTECTION

Le lundi 21 novembre 2016, s'est tenue à 14h30 dans la salle de conférence de NDH-Cameroun, une réunion de travail, organisée dans le cadre de la mission d'identification des besoins en renforcement de capacités du programme HURICAP (human right capacity program) d'Amnesty International. Outre les membres de cette délégation représenté par Mr Mahamadou Soré, Consultant, et Mr Wim De Regt, responsable des projets internationaux du bureau d'Amsterdam d'Amnesty international, ont pris part à cette séance la Directrice Exécutive de NDH-Cameroun, le personnel rattaché au Service de protection de NDH-Cameroun.

Objectif :

L'objectif de cette réunion était de discuter librement sur le travail de défense et de protection des droits de l'homme de NDH-Cameroun afin de ressortir les difficultés rencontrées par cette structure sur le terrain et d'envisager le renforcement des capacités de son personnel. Les échanges ont permis de revenir en profondeur sur certains aspects internes et externes du travail de protection des droits humains à NDH-Cameroun.

Déroulement :

Au niveau interne, le personnel affecté au Service de protection de NDH-Cameroun a été invité à présenter la méthodologie, le processus et le mode opératoire de ce service. Les cas concrets traités, les défis liés à chacun d'eux, etc. Outre la question du monitoring des violations de DH qui a été examinée, les évaluateurs se sont aussi intéressés à la pérennité de certaines initiatives de NDH à l'instar de la mobilisation sur la loi relative à la répression du terrorisme.

Sur le plan externe, les échanges ont porté sur le rapport de NDH avec les médias et les autres acteurs engagés dans le monitoring, la protection et la promotion des DH.

Au terme des échanges, la délégation d'Amnesty international n'a pas omis d'exprimer sa gratitude pour l'accueil amical, sa satisfaction et son admiration pour les capacités et le travail abattu par NDH Cameroun dans le cadre de la défense des droits des victimes de violations.

ELABORATION D'UN MOMENTO METHODOLOGIQUE A L'USAGE DU PERSONNEL DE NDH-CAMEROUN EN CHARGE DE LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Contexte et justification

Depuis sa création, le Service de protection de NDH-Cameroun a été mainte fois saisi par des personnes physiques et morales sollicitant l'accompagnement et l'assistance judiciaire dans le règlement du contentieux dans lequel ils sont partis.

Pour faire face au problème de la croissance exponentielle d'infractions et de violation des droits humain, et partant rationaliser en interne le travail du service de protection, il s'est avéré nécessaire de concevoir un mémento méthodologique à l'usage de son personnel et destiné à rapprocher les victimes de la justice.

Méthodologie :

Elaborer par le biais de la méthode analytique, de la méthode juridique, de la recherche documentaire et des entretiens, ce mémento est un guide qui répond aux questions concernant le rôle, le fonctionnement et les compétences du service de protection de nouveaux droits de l'homme-Cameroun.

RENCONTRE D'ECHANGES SUR DES PERSPECTIVES D' ACTIONS EN FAVEUR DU CAS DE DAME NANG BIPANG SABINE

Contexte

NDH en collaboration avec **Mandela Center** a organisé le 02 Août 2016 à son siège de Yaoundé Nkol-Eton, une rencontre de présentation du cas de détention abusive d'une sexagénaire au nom de Madame Nang Bipang Sabine incarcérée puis détenue pendant plus de 17 ans.

Déroulement :

La rencontre réunissait des personnalités bien connues du milieu de défense des droits humains telles que le **Dr Hilaire Kamga**, **Mme Cyrille Rolande BECHON** la Directrice exécutive de NDH-Cameroun, **Mr Tapi Maurice** responsable de Mandela Center, en plus du staff et des stagiaires de NDH.

Madame Nang Bipang, âgée de 79 ans à ce jour, a en effet été jugée et condamnée à une peine d'emprisonnement de 10 ans pour pratique de sorcellerie et menace simple, alors qu'elle n'avait que 59 ans. Après avoir purgé sa peine, elle est reprise sous prétexte de récidive, et traîne dans les geôles de la Haute-Sanaga durant 7 années d'une détention préventive aux contours flous.

Le 27 juillet 2016 marque sa libération grâce aux démarches entamées par Mandela Center en collaboration avec NDH-Cameroun qui ont saisi cette occasion pour la présenter à l'assistance et lui donner l'occasion de remercier tous ceux qui l'ont soutenue et qui de près ou de loin ont contribué à sa libération.

Perspectives d'actions

Au rang des perspectives envisagées au sortir de cette rencontre, figuraient : les visites médicales post détention à faire subir à Madame Nang ; les procédures à entamer en son nom et pour son compte en réparation pour détention abusive; les plaintes à introduire devant les mécanismes internationaux pertinents de protection des droits humains.

PRESENTATION DU RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS ET LA JUSTICE AU CAMEROUN DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE BOKO HARAM

Contexte

Suite aux violations massives (d'arrestations arbitraires, de détentions abusives, d'exécutions extrajudiciaires, etc...) et systématiques des droits civiques des populations du grand Nord orchestrées par les forces armées du Cameroun, a été organisée le jeudi 14 juillet 2016, à Yaoundé par Amnesty International une *Conférence de presse relative à la situation des droits humains et la justice au Cameroun dans le cadre de la lutte contre la secte islamiste Boko Haram.*

Déroulement

Cette conférence avait pour but principal de présenter officiellement le rapport d'Amnesty international intitulé « *Bonne cause, mauvais moyens : Atteintes aux droits Humains et à la justice dans le cadre de la lutte contre BOKO HARAM au Cameroun* » afin d'attirer l'attention du gouvernement camerounais sur la violation des droits dont sont victimes la population civile et les personnes arrêtées puis détenus illégalement dans le grand Nord.

Ont pris part à cette conférence une délégation d'Amnesty International du bureau de Dakar composée de :

- Samira Daoud, Directrice Régionale Adjointe d'Amnesty international et facilitateur de l'activité;
- Alioune Tine, Directeur Régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre,
- Ilaria Allegrozzi, Chercheur sur l'Afrique du centre,
- Sadibou Marong attaché de presse.

Y étaient également présents les médias, la société civile en l'occurrence NDH-Cameroun et le Représentant du ministre de la défense.

Après, une brève présentation de l'activité et de la méthodologie d'élaboration du rapport, effectuée par Madame la Directrice Régionale Adjointe d'Amnesty international, Madame la Directrice de NDH

Cameroun pris la parole pour non seulement présenter son implication dans l'élaboration de ce rapport mais aussi, pour présenter les entreprises par NDH Cameroun dans le cadre de la protection et de la défense et de l'accompagnement des personnes victimes de violation de leurs droits.

Pour ce qui est de la contribution de NDH à la réalisation de ce rapport, Mme cyrille Rolande a pu faire un commentaire sur les différents apports fournis à Amnesty, parmi lesquelles un appui technique et humain dans le cadre de l'identification des différentes opportunités de plaider efficace en vue de jeter les bases d'une stratégie concertées, pour une amélioration des Droits de l'Homme au Cameroun et particulièrement dans la zone du Nord sujette aux exactions de Boko Haram et aux injustices des forces de maintien de l'ordre Camerounaises. De plus, Mme Bechon n'a pas manqué de faire un état des multiples cas de violation dont est continuellement saisi le service de protection de NDH, et dont les plus fréquents sont les cas de tortures et de séquestration.

A la fin de cette phase d'allocution et de la prise de parole des médias, la Directrice Exécutive a fait un bref rappel des missions de l'organisation pour surenchérir sur sa détermination à œuvrer pour le rétablissement des victimes de violations dans leur droit, et sa volonté de continuer dans cette lutte aux côtés de son partenaire Amnesty International.

**CHAP IV : IMPLICATION DANS LES
ACTIVITES DE PROMOTION DES
DROITS DE L'HOMME**

RECAPITULATIF DES ACTIVITES EXTERNES

Au cours de l'année 2016, NDH-Cameroun a pris part à un nombre très important d'activités organisées par ses partenaires. Le tableau ci-après est alors un récapitulatif plus détaillé de ces différentes activités.

Date et lieu	Activité	Organisateurs/partenaire
29 MARS 2016 A Yaoundé	Atelier de restitution des résultats sur l'étude sur l'expertise citoyenne sur la méthodologie de la documentation des cas de violation de droit au logement et la mise en place des chaînes de contacts	Association des amoureux du livre
13 juillet 2016 salle de la conférence épiscopale de Mvolyé, Yaoundé	Conférence régionale sur la décentralisation et la responsabilité sociale	La Conférence Episcopale Nationale des Evêques du Cameroun
14 juillet 2016 Hôtel la falaise, Yaoundé	Conférence de presse d'Amnesty international,	Amnesty internationale
21 septembre 2016 TOU'NGOU Hôtel Yaoundé	un atelier national d'information sur l'initiative « cellule de crise des femmes »	Women International League for Peace and Freedom (WILPF)
13 octobre 2016, chambre d'agriculture), Yaoundé	Journée de consultation des OSC sur le 4 ^e rapport de l'Etat du Cameroun au Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels des Nations Unies	Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (CNDHL)
14 octobre 2016, hôtel grand moulin, Yaoundé	Atelier De formation et de renforcement des capacités des leaders des OSCs au processus électoral	l'ONG Dynamique Citoyenne avec pour partenaire financier, le fond canadien d'initiative local (FCIL)
17 au 20 octobre 2016 Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) Yaoundé	5 ^{ème} session régionale de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé	l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé

28 octobre 2016, Fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG	Il s'agissait d'un débat politique qui portant sur la problématique du manuel scolaire au Cameroun	fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
22 octobre 2016, Ministère des relations extérieur, Yaoundé	Participation à une marche sportive relative	Les Nations Unies Et Le MINREX
17 et 18 novembre 2016 l'hôtel Framotel, Kribi	séminaire de renforcement des capacités destiné aux membres des partis politiques et aux organisations de la société civile sur le thème « Suivi évaluation des politiques publiques dans le cadre de la mise en œuvre des droits civils et politiques ».	le Barreau du Cameroun à travers sa Commission des Droits de l'homme avec l'appui financier de la Commission Européenne.

CHAPITRE : V
NDH DE L'INTERIEUR

ACCUEIL DES VOLONTAIRES ET DES STAGIAIRES

Depuis le début de l'année 2016, NDH a accueilli plusieurs volontaires et stagiaires l'accueil des volontaires et des stagiaires. En effet, depuis sa création, NDH-Cameroun a toujours œuvré pour la promotion de l'éducation à la citoyenneté à travers l'information, l'éducation et la formation. C'est dans cette optique qu'au courant de l'année 2016, elle a offert à 07 jeunes étudiants des universités camerounaises et d'ailleurs, des stages dans tous les domaines, dans le but de les faciliter l'acquisition d'une certaine connaissance et expérience en matière des droits humains et de faciliter leur intégration dans le monde de l'emploi.

Le tableau ci-dessous recense la liste des stagiaires formés.

Noms et prénoms	Université	Type de stage	Durée
Pondi Djon Siméone Olympe	ESSTIC	Stage Académique	03 mois
Koung A Boto Patience Landry	UY II Soa	Stage académique	03 mois
Fouda Antoine Depadou Fabrice	IRIC	Stage académique	03 mois
Tcheunte Valerie	UY II Soa	Stage académique	03 mois
Njouonhou Kameni Alexis	ESSTIC	Stage académique	03 mois
Nsoa Madeleine Laetytia	UCAC	Stage académique	03 mois
Nguijoi Gabriel Cyrille	UY II Soa	Stage d'imprégnation	03 mois

AMELIORATION ET OPERATIONNALISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Depuis son implantation en 97 au Cameroun, NDH a réalisé plusieurs projets et programmes parmi lesquels, la création d'un Centre de documentation. Ce Centre de Documentation a évolué parallèlement au développement de NDH Cameroun. Au départ, simple salle de lecture, il s'est, depuis plus d'une décennie, spécialisé et agrandi. Le Centre regorge aujourd'hui des documents variés destinés à approfondir la connaissance de tout individu en matière de droit de l'Homme et sur des sujets connexes. Doté d'une spacieuse salle de lecture, il est ouvert pour une consultation sur place du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Equipée de quelques tables d'études, cette salle permet de parcourir des archives, ouvrages, albums, manuscrits, documents divers, mis à la disposition du public.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce rapport, nous avons présenté les diverses activités menées par NDH allant de la mise en œuvre du projet SOTU sur le renforcement de la participation des citoyens camerounais à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'union africaine, au Projet sur l'Amélioration de l'accès à la justice pénale en passant par les initiatives en faveur de la journée internationale des Droits de l'Homme 2016 et la relance du projet sur la Gouvernance des Fonds scolaires dans un contexte de décentralisation : Relance de la campagne plaidoyer pour la réforme du cadre légal et l'effectivité de la gratuité de l'éducation au Cameroun. En effet, le présent rapport montre qu'une fois de plus, NDH a su remplir ses missions durant l'année 2016. Les différents objectifs visés tel que la sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs, le renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'homme sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits de l'homme, la promotion, la protection ainsi que l'assistance et l'accompagnement des victimes des diverses formes de violations enregistrées au sein du service de protection ont été atteints et les informations recueillies au cours de l'année 2016 ainsi que les résultats enregistré ont permis de déduire que les citoyens libre ou prisonniers ignorent encore leurs droits, toute chose qui est à l'origine de nombreuses infractions et violations de droits de l'homme constaté et enregistré tout au long de l'année passée. Il revient alors à NDH de continuer son activisme tout au long de cette nouvelle année afin de renforcer son combat pour la sensibilisation sur les valeurs consacrées en matière de droits de l'homme et de conduire vers une réforme des lois interne qui manifestement constituent une entorse au plein respect et à la pleine jouissance des différents droits consacrés.